

Parc naturel régional du Vercors

GÉRER

ESPACE NATUREL SENSIBLE DES PLATEAUX DE LA MOLIERE ET DU SORNIN

PLAN DE GESTION 2019-2028

Document synthétique ENS - N2000





Les Espaces Naturels Sensibles, une politique départementale

Afin de mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel (faune et flore) remarquable de l'Isère, le Département de l'Isère a créé un réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS). L'objectif est aussi de valoriser l'histoire et l'action de l'homme sur ces espaces, le patrimoine bâti, les pratiques et traditions agricoles, pastorales et sylvicoles, ainsi que les activités économiques.

Ces sites sont au nombre de 142 en Isère, dont 17 sites sont propriétés du Département (sites Départementaux) et 125 sites locaux (dont 1 site « Parc » géré par le Parc naturel régional du Vercors).

La plupart des ENS sont ouverts au public en accès libre. Des sentiers balisés, l'aménagement d'observatoires et de nombreux panneaux d'information permettent de les parcourir en toute liberté.

Le financement des actions s'opère via une taxe dédiée prélevée sur les permis de construire et perçue par le Département de l'Isère. Celui-ci subventionne ensuite les actions sur les sites selon un taux adapté à chaque gestionnaire.



Réseau des Espaces Naturels Sensibles

découvrir, aimer, protéger



Natura 2000 : l'Europe au chevet des sites naturels

Au sein de l'Union européenne, le réseau Natura 2000 est l'outil par excellence pour préserver et restaurer la biodiversité et les habitats naturels. Cette initiative ambitieuse repose sur la nécessité de favoriser un environnement où l'homme, la faune, la flore et les habitats naturels peuvent prospérer ensemble. L'importance de ce réseau est d'autant plus grande que de nombreuses espèces sont aujourd'hui menacées ou en voie d'extinction.

Ainsi, l'Union européenne s'appuie sur :

- La Directive « Oiseaux » (1979) relative à la protection des oiseaux et leurs milieux de vie,
- La Directive « Habitats » (1992) relative à la conservation et/ou la restauration des habitats (les milieux naturels) remarquables, rares ou fragiles à l'échelle européenne, ainsi que les espèces végétales et animales (autres que les oiseaux) rares ou en danger sur le territoire européen.

Ces 2 directives définissent des listes d'espèces et d'habitats à préserver voire à restaurer.

Les sites sont appelés « Zones de Protection Spéciale (ZPS) » quand ils sont désignés au titre de la Directive « Oiseaux » et « Site d'Intérêt communautaire » (SIC) puis « Zones Spéciales de Conservation (ZSC) » quand ils sont désignés au titre de la Directive « Habitat »



Pour gérer ces sites : le plan de gestion ou le Document d'Objectif N2000

Tous les sites ENS ou Natura 2000 sont dotés d'un plan de gestion appelé aussi Document d'Objectifs pour Natura 2000, validé par le comité de pilotage du site. Ce document technique cadre le travail du gestionnaire afin d'assurer la préservation du patrimoine naturel et une cohérence de la gestion du site, et ce dans l'espace et dans le temps. Il donne les orientations de gestion.

Au regard du diagnostic réalisé pour chaque site, ce document se décline en objectifs et actions à mettre en œuvre en concertation avec les nombreux partenaires locaux afin de concilier au mieux la préservation du patrimoine naturel et les activités humaines.

Le plan de gestion est renouvelé tous les 5 ou 10 ans afin d'ajuster les orientations de gestion en fonction de l'évolution du site. Le Document d'Objectifs est renouvelé en fonction de l'aboutissement des mesures de gestions.

Très technique, un plan de gestion peut être difficile à appréhender, c'est pourquoi le Parc naturel régional du Vercors a rédigé le présent document, appelé « plan de gestion synthétique », afin de vous présenter l'essentiel des informations à connaître, tout en apportant des éclaircissements sur les politiques ENS et Natura 2000.




Des objectifs communs, mais des moyens différents

Les Espaces Naturels Sensibles et les sites Natura 2000 poursuivent les mêmes objectifs de préservation des milieux naturels et des espèces, mais empruntent parfois des voies différentes pour y aboutir.

- Les Espaces Naturels Sensibles misent sur la maîtrise foncière avec acquisition des parcelles quand cela est nécessaire et possible (droit de pré-emption) et sur l'accueil du public pour mettre en valeur les sites naturels. Cela passe par l'aménagement de sentiers d'interprétation pour canaliser la fréquentation et informer le public. La conciliation des usages et le soutien des pratiques favorables à la préservation sont aussi au rendez-vous.
- Les sites Natura 2000 tablent quant à eux sur la conciliation via la signature de contrats Natura 2000 permettant de soutenir les activités favorables à la biodiversité, de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) ou encore le partage de la charte Natura 2000 par les acteurs du site.

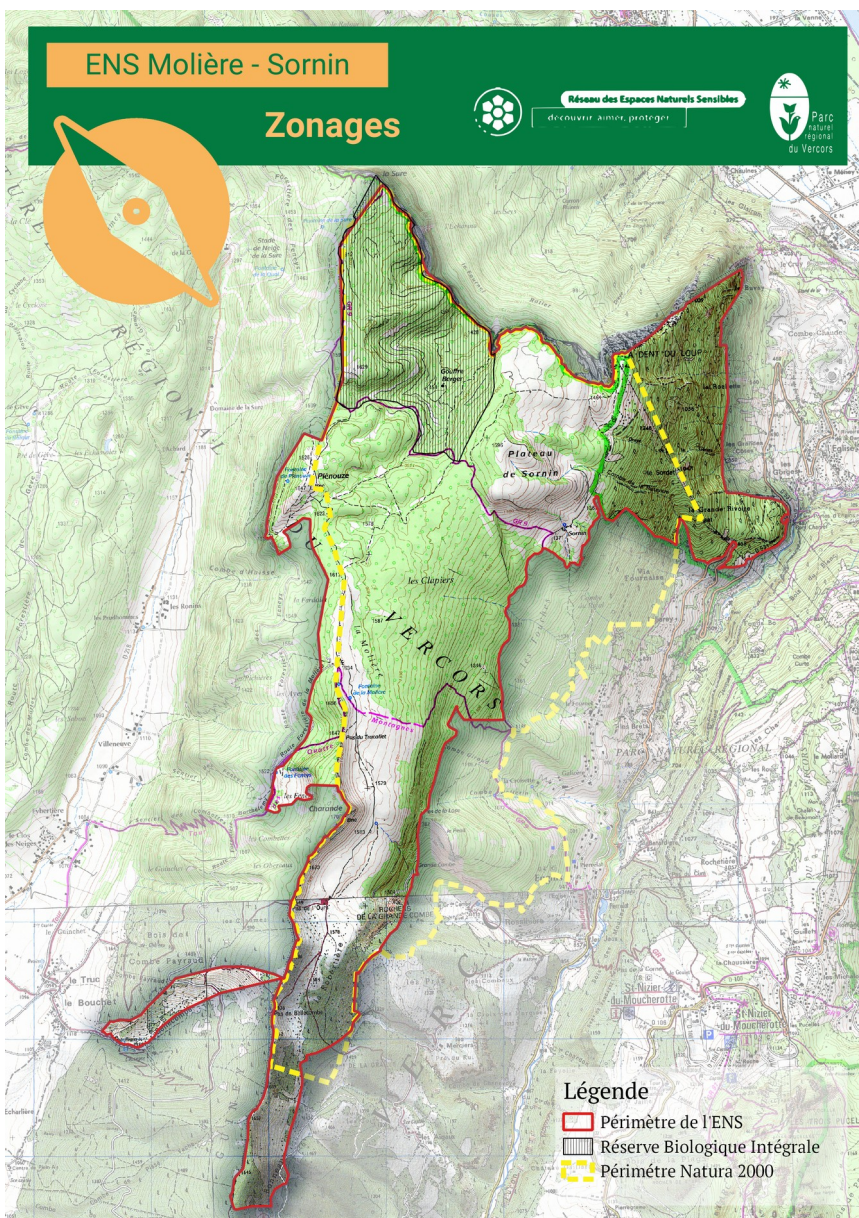
Ces deux politiques sont donc complémentaires sur le site de la Molière – Sornin, là où l'ENS aura un budget pour améliorer l'accueil du public, Natura 2000 permettra de rémunérer des engagements favorables à la biodiversité.

Vous retrouverez dans le document le code couleur suivant pour vous aider à retrouver les actions relevant de la **politique ENS**  ou de **Natura 2000** .



Présentation de l'Espace Naturel Sensible de la Molière - Sornin

L'homme a depuis longtemps trouvé un intérêt pour ce site. Lieu d'alpage depuis plusieurs siècles, il accueille encore des génisses sur les alpages de la Molière et des brebis sur l'alpage du Sornin. La forêt est en partie exploitée par les quatre communes (Engins, Autrans-Méaudre-en-Vercors, Sassenage et Lans-en-Vercors). Il est aussi un lieu d'accueil, de promenade mais également une zone réputée pour les spéléologues du monde entier avec la présence du gouffre Berger.



Superficie

Zone d'intervention : 1170 ha

Zone d'observation : 1686 ha

Site Natura 2000 : 1302 ha

Historique de gestion

1993 : Projet de Réserve Naturelle

2004 : Classement ENS à l'initiative des communes d'Engins, d'Autrans, de Lans en Vercors et de Sassenage

2005 : Classement Natura 2000

2008 – 2012 : Premier plan de gestion

2012 : Création du statut d'ENS « Parc », le Parc naturel régional du Vercors devient gestionnaire du site.

2018 : Renouvellement du plan de gestion

2019 : Renouvellement du Document d'Objectifs

Zones naturelles

- Réserve biologique intégrale d'Engins
- Zone d'importance pour la Conservation des Oiseaux
- ZNIEFF de type 1 « Plateau de Sornin, Montagne de la Graille »



Environnement, climat, géologie

Perché sur un anticlinal entre le Val de Lans et le Val d'Autrans, situé sur 4 communes (Engins, Autrans, Sassenage et Lans en Vercors), à des altitudes comprises entre 800 et 1709 mètres, le site alterne entre plateaux et falaises plus ou moins escarpées.

Topographie

Deux grands plateaux constituent les alpages (plateau de la Molière et plateau du Sornin), le reste du site subit l'influence d'un relief karstique tourmenté (falaises, dépressions, cavités).

Climat

Le Vercors est un massif préalpin directement exposé aux précipitations d'origine atlantique qui décroissent du Nord au Sud et d'Ouest en Est.

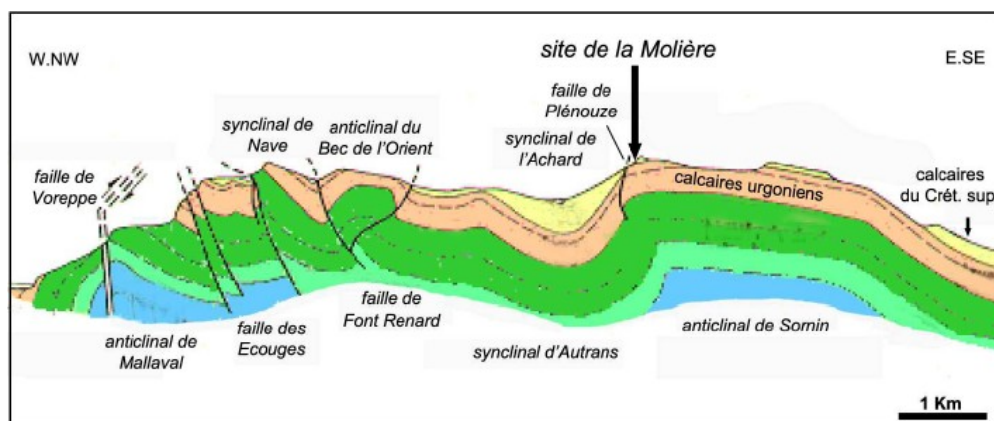
Sur le site lui-même, cette diminution est sensible entre le versant Ouest, au-dessus du Val d'Autrans, plus frais et humide que le versant Est dominant Engins où la moyenne annuelle des précipitations sur la période 1956/2017 s'élève à 1 304,4 mm contre 1 462,6 mm pour Autrans.

Le nombre de jours de gel est important, puisque seuls les mois de juillet et août n'en connaissent pas, et le total s'élève à 155 jours par an en moyenne coté Autrans, contre 142 coté Engins. Ces différences notables ont valu à la vallée d'Autrans-Méaudre la réputation de "fosse à froid" dont les valeurs climatiques sont difficilement extrapolables à l'ensemble du site.

Géologie

Les roches du Vercors sont issues d'une sédimentation commencée il y a 165 millions d'années, les dépôts d'origine organique et détritique forment les calcaires et les marnes constitutifs du massif. Un changement de température au crétacé va permettre l'installation de récifs coralliens et d'une faune riche, dont l'accumulation va être à l'origine des calcaires urgoniens que l'on retrouve dans la partie supérieure du massif et des fossiles dont regorge ce massif.

L'érection du massif Alpin au début du Miocène provoque d'importants mouvements des roches sédimentaires ainsi que des plissements créant une succession d'anticlinaux et de synclinaux entrecoupés de failles. Ces formations sont accentuées par l'érosion importante qui vient façonner et modifier le relief : élargissement des synclinaux, creusement des gorges, percement de cavités, lapiaz et dolines (relief karstique).

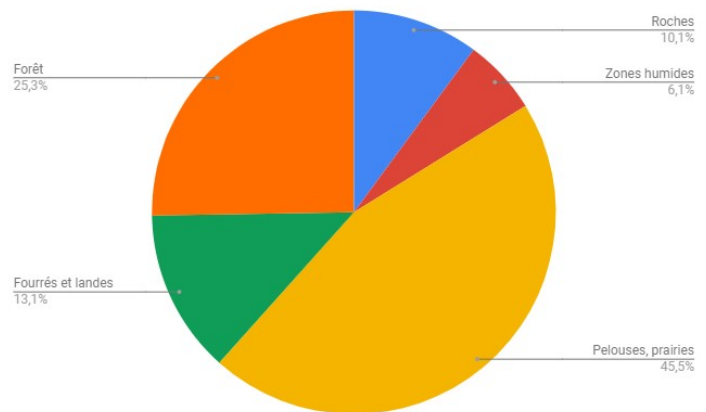


Position du site de la Molière selon une coupe W.NW-E.SE du Vercors Nord (Delamette, 2013)



Patrimoine naturel

Le site est composé d'espaces ouverts et d'espaces boisés. Il présente divers habitats : pelouses, prairies, landes, forêts, habitats rocheux. Cette diversité permet une grande richesse faunistique et floristique.



Répartition des habitats par grand type

Habitats naturels

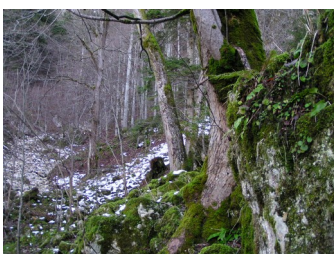
Le site de la Molière – Sornin, fort d'un passé et de conditions édapho-climatiques variées, accueille une diversité de milieux et d'habitats intéressante. La cartographie des habitats a été réalisée en 2005 par le Conservatoire Botanique National Alpin, et met en évidence 102 habitats élémentaires sur le site.

Une majorité d'entre eux (71) sont désignés par la Directive Habitats comme d'intérêt communautaire, c'est à dire qu'ils répondent à au moins un des critères suivants :

- Ils sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- Ils ont une aire de répartition réduite, par suite de leur régression ou de causes intrinsèques ;
- Ils constituent des exemples remarquables ou représentatifs des différentes régions biogéographiques en Europe.

Une attention particulière doit être portée à 10 d'entre eux, en danger important de disparition à l'échelle Européenne, correspondant à 5 types d'habitats de l'annexe 1 de la Directive :

- Des formations végétales des pelouses pionnières des dalles rocheuses calcaires (6110) : 7,58 hectares
- Des pelouses acidiphiles à Nard raide et formations assimilées (6230) : 38,23 hectares
- Des prairies sèches à Brome dressé, riches en orchidées (6210) : 84,10 hectares
- Des boisements de feuillus mixtes de ravins du Tilio-Acerion (9180) : 12,65 hectares
- Des boisements clairs de Pin à crochets (9430) : 3,15 hectares



Forêts de ravins

Superficie concernée : 12,65 ha

Pourcentage du total : 1,1 %

Menaces : activité sylvicole, création de pistes



Forêts de pins à crochets

Superficie concernée : 3,15 ha

Pourcentage du total : 0,27 %

Menaces : peu menacé du fait de sa localisation dans des secteurs inaccessibles à l'exploitation



Formation à Nard raide

Superficie concernée : 38,23 ha

Pourcentage du total : 3,33%

Menaces : peu vulnérable mais dépendant de l'équilibre du pâturage



Pelouses rupicoles calcaires

Superficie concernée : 7,58 ha

Pourcentage du total : 0,66 %
Menaces : loisirs rupestres et fermeture des milieux

Faune

- **Mammifères** : 33 espèces dont 19 espèces de Chauves-souris. La Marmotte est bien installée sur les alpages suite à sa réintroduction et le Loup fréquente régulièrement le site.

Dix-neuf espèces de Chauves-souris utilisent le site pour la chasse, la reproduction ou l'hibernation en cavités, c'est un des enjeux majeurs en terme de préservation de la faune sur ce site. Le Gouffre Berger est un site connu d'un phénomène rare et peu étudié : le swarming. C'est un grand rassemblement de chauves-souris à l'automne en vue de l'accouplement (près de 400 contacts par heure recensés à l'entrée du Gouffre Berger à l'automne).

- **Oiseaux** : 105 espèces dont le Tétrás-lyre, l'Aigle royal ou encore la Chouette chevêche.

La population de Tétrás-lyre est en situation critique sur le site, cette espèce étant dite « parapluie » (une espèce dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces appartenant à la même communauté). Les mesures favorables à sa conservation permettront donc de conserver un cortège important d'espèces associées.

- **Amphibiens et reptiles** : seules trois espèces d'amphibiens ont été contactées sur le site, la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), ainsi que la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) détectée durant l'été 2019.

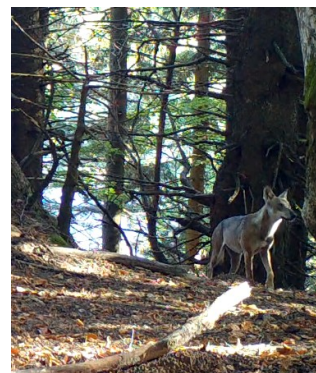
- **Papillons** : 32 espèces dont deux strictement protégées ; l'Apollon et le Semi-apollon.



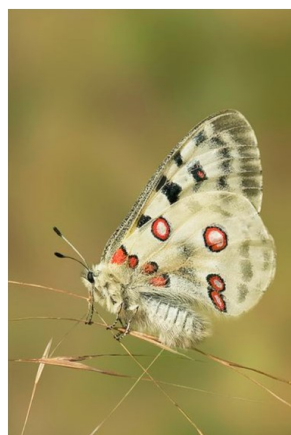
Myotis emarginatus



Salamandra salamandra



Canis lupus



Apollo parnassius



Lyrurus tetrix



Parnassius mnemonis

Flore

Sur l'ensemble du site, ce sont 540 plantes à fleurs, 20 fougères et 63 ligneux qui ont été recensés, dont 27 bénéficient d'un statut particulier (liste rouge, réglementation cueillette, protection stricte). Nous pouvons notamment citer le Sabot de Vénus (*Cyperipedium calceolus*), la Gentiane jaune (*Gentiana lutea*), l'Orchis de Spitzel (*Orchis spitzelii*) ou la Primevère auricule (*Primula auricula*).

Nous pouvons également citer certains groupements floristiques très spécifiques des affleurements gréseux (sphaignes et myrtilles), très localisés sur le site (secteur de la Robertière), dont la présence s'ajoute à la diversité floristique du site. Leur maintien est tributaire d'une activité agropastorale équilibrée.

Le Nard raide (*Nardus stricta*) mérite également que l'on s'y attarde, cette graminée montagnarde, caractéristique des sols acides à très acides, domine des formations végétales protégées à l'échelle européenne : les formations à Nard raide. Bien que peu appétente pour le bétail, sa présence est gage d'assemblages végétaux constitués d'orchidées, de gentiane ou encore de potentille. Ces formations sont favorisées par l'acidité des sols et se rencontrent donc dans les dépressions du site riches en argile.



*Cyperipedium
calceolus*



Orchis spitzelii



Le Nard raide (*Nardus stricta*)

L'habitat qu'il compose, pelouse montagnarde à Nard raide est inscrit aux habitats patrimoniaux de Natura 2000, ce qui implique une attention particulière du gestionnaire du site.



Un diagnostic écologique riche mais subissant des pressions

Le diagnostic écologique du site repose sur l'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats naturels. En d'autres termes, il s'agit de « mesurer » l'état de santé de l'écosystème en étudiant différents « symptômes ».

Au regard de cet état de santé, plusieurs remèdes peuvent être proposés et adaptés à chaque problématique rencontrée, ils seront présentés dans la partie « actions » de ce document.

Une richesse naturelle toute particulière

Thèmes	Sous-thèmes	Particularité de la Molière – Sornin
Habitats remarquables écosystèmes	Les milieux ouverts et le pastoralisme	La majorité du site est constituée de milieux ouverts et leur présence est due directement à l'activité pastorale
	Les formations géologiques	Moraines de neige, karsts à banquette, affleurements des couches anciennes, la géologie sur le site est remarquable
	Le réseau karstique	Avec un des gouffres les plus profonds du monde, possédant 9 entrées connues sur le site, c'est à ce jour un des seuls ENS du département avec un tel patrimoine souterrain.
	Les falaises et éboulis	D'immenses falaises abruptes marquent la limite Nord du site, de nombreux éboulis sont présents sous couvert forestier (érablaies de ravin) ainsi que des falaises délimitant de plateau de la Molière.
	Forêts anciennes	Avec près de 200 hectares de Réserve Biologique Intégrale, le site est riche en bois mort et espèces inféodées
Particularités floristiques	Diversité floristique	Avec près de 600 espèces végétales inventoriées dont certaines patrimoniales comme le Sabot de Vénus ou le Polystic à soie, c'est un site à la diversité intéressante
Particularités faunistiques	Diversité de chiroptères	19 espèces de chauves souris ont été recensées sur le site, riche en cavités susceptibles d'abriter d'importantes colonies.
	Grands prédateurs	Le Loup est régulièrement signalé sur le site, avec des données de reproduction sur le secteur pour l'année 2017.
	Territoire de chasse pour de nombreuses espèces	Les alpages sont le territoire de chasse de nombreux rapaces, notamment l'Aigle royal qui y prélève régulièrement des marmottes. Les Chiroptères utilisent également le site comme territoire de chasse.
	Galliformes	Le site abrite deux espèces de galliformes de montagne peu représentés : le Tétraz-lyre et la Gélinoite des bois.

Un patrimoine historique à découvrir

Les campagnes de prospection sur le site ont permis de découvrir une partie de la richesse historique de ce site, directement liée à son appellation, restée bien longtemps méconnue : une exploitation d'ampleur industrielle de meules sur les bancs de grès de la Molière, se poursuivant à priori sous terre.

Il existe également un lien certain entre l'alpage de la Molière et l'abri sous roche mésolithique de la Grande Rivoire, témoin des migrations saisonnières des premiers bergers.

De telles découvertes sont rares à l'échelle du Vercors, et il est nécessaire de poursuivre ces études pour approfondir les connaissances sur ces sujets.



Au carrières de la Molière (synonyme de meulières), l'extraction de meules d'ampleur industrielle s'est échelonnée sur plusieurs siècles

Des paysages façonnés par l'Homme

Avec une superposition de champs portant le regard jusqu'au Mont Blanc, un panorama à 180° sur les Alpes et sur le Val de Lans jusqu'à la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, l'ouverture des paysages que l'on connaît aujourd'hui et qui attire tant de monde a été façonnée de la main de l'homme. L'exploitation forestière et le pastoralisme ont sculpté au fil du temps ces paysages d'une rare beauté. La conservation de ces paysages passe donc par le maintien d'un pastoralisme de qualité, et d'une exploitation forestière exemplaire.



Les paysages de la Molière et du Sornin ont été façonnés par le pastoralisme

Des pressions multiples

La dynamique des milieux : sans le maintien d'une activité pastorale sur les deux alpages, la dynamique naturelle des milieux conduirait à une expansion de la forêt et à une disparition progressive de la mosaïque des milieux qui compose le site. Le maintien des milieux ouverts passe donc par un soutien à l'activité pastorale sur le site, et à l'utilisation de l'exploitation forestière comme moyen de gestion.

Le changement climatique : la hausse des températures, la diminution des précipitations sont deux facteurs qui peuvent avoir un effet important sur la conservation des milieux naturels du site en bon état écologique. La surveillance de l'évolution de ces paramètres et leur prise en compte dans la gestion du site est primordiale.

Les espèces invasives : bien qu'aujourd'hui peu concerné par les problématiques de plantes invasives (une station de Renouée du Japon en pied du vallon de Bellecombe), la facilité de circulation des véhicules et la forte fréquentation nécessitent une vigilance sur ce point, notamment aux abords des parkings et le long des accès routiers et pistes forestières.

L'exploitation forestière et le pastoralisme : bien que l'on doive le paysage actuel à ces activités, une surexploitation des ressources forestières ou fourragères pourrait nuire au bon fonctionnement des écosystèmes du site. Une attention toute particulière est à porter sur les pessières climaciques, fruits de l'évolution naturelle des milieux, à contrario des pessières « secondaires » de reconquête après abandon des pâturages.

L'interaction Grands Prédateurs / Troupeaux : le retour du Loup, espèce rare et protégée est une richesse pour le patrimoine naturel du site, mais il pose des problèmes de cohabitation avec les troupeaux, notamment pour les ovins de Sornin. En 2018, les pertes attribuées au Loup sont estimées à 60 bêtes, soit le double de la saison 2017 malgré les mesures de protection. Les patous, directement liés à la présence du Loup, interagissent parfois négativement avec les randonneurs et leurs chiens, voire les VTT.

Activités sportives et de loisir : fort de sa renommée, le site subit une pression de fréquentation importante, notamment durant la période estivale où l'accès est aisé via le parking sommital. La mesure des impacts de cette forte fréquentation sur les milieux est difficile aujourd'hui mais elle impacte d'ores et déjà l'activité pastorale. Il sera donc important de suivre et maîtriser cette fréquentation.

La fragmentation des milieux : elle est faible à inexistante sur le site mais peut s'avérer moyenne à forte en périphérie (pistes forestières, routes, station de ski...). La vigilance du gestionnaire devra donc également se porter à l'égard de projets se réalisant en périphérie de l'ENS et pouvant impacter la fonctionnalité des habitats et des espèces du site par limitation de leur connectivité avec d'autres milieux ressources.



Des mesures pour répondre aux enjeux du site

Des aménagements de découverte pour concilier préservation des milieux et valorisation du patrimoine



La fréquentation du site étant très importante, sa préservation passe par une information indispensable des visiteurs sur la fragilité des milieux qu'ils traversent.

Afin que chacun puisse découvrir les particularités des milieux naturels de ce site tout en préservant sa qualité, des aménagements de découverte sont envisagés en plusieurs endroits, ainsi qu'une concertation suivie d'actions sur les accès routiers en cœur de site..

Des animations spécifiques seront également organisées pour faire connaître la fragilité de ce site, ainsi que des tournées pour veiller au respect de cet espace et de sa réglementation.

Des actions de suivi pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place



Pour gérer au mieux les milieux naturels, il est important de bien connaître les espèces et leurs réactions aux différentes opérations mises en place. Ces suivis permettent alors :

- d'évaluer et réajuster au besoin les opérations de gestion,
- d'évaluer la réaction des milieux et des espèces aux variations climatiques, et aux évolutions de fréquentation
- de détecter une détérioration de l'état de conservation d'un milieu ou d'une espèce en particulier

Plus largement, ces suivis s'intègrent dans une l'évaluation globale de l'évolution de la biodiversité à l'échelle nationale.



Une concertation locale pour que chacun s'approprie les opérations

Pour mieux préserver les richesses de ce site, il est primordial d'informer et d'impliquer les acteurs locaux dans les actions de gestion. Les réflexions conduites sur le site sont donc menées en concertation avec les élus, le Parc naturel régional du Vercors, les groupements pastoraux, l'Office National des Forêts, les gestionnaires des gîtes et tous les autres partenaires.

Une consolidation des connaissances



Connaître, c'est pouvoir agir. La consolidation des connaissances sur le patrimoine naturel et l'histoire du site doivent permettre d'appréhender au mieux le fonctionnement du site et d'en préserver la naturalité.

Les groupes faunistiques moins connus du site seront étudiés (chauves-souris, insectes cavernicoles, rapaces rupestres...) et les plus sensibles seront suivis avec attention (pièges photos, baguage, comptages dans le cadre des protocoles nationaux et départementaux...).

L'histoire du site sera explorée sous ses diverses facettes : exploitation de meules, successions pastorales, anciens chemins, camp de résistants...
Toutes ces études feront l'objet d'une valorisation publique.

Accompagner les pratiques pastorales et forestières

Le maintien de la qualité des paysages, et de l'ouverture des milieux, passent par un maintien des activités ayant forgées les paysages du site. Le maintien des activités économiques structurantes pour le territoire est un enjeu qui dépasse le cadre du site et qui participe à l'appropriation locale de la préservation d'un site.

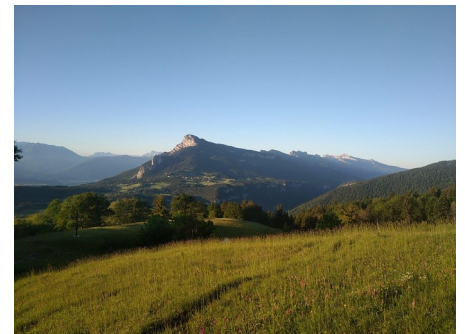


Le plan de gestion s'attellera donc à accompagner ces pratiques pour favoriser leur maintien en regard de l'évolution des enjeux environnementaux et des pressions.



Ce sera par exemple l'occasion de créer des « îlots de sénescence » et une trame de vieux bois à l'échelle du site.

Cet accompagnement pourra s'effectuer financièrement ou techniquement pour l'évolution des pratiques face aux enjeux et pressions.



Un comité de site : pour quoi faire ?

Le comité de site, ou comité de pilotage est une instance de concertation où le gestionnaire vient rendre compte de son action annuellement et où il propose le plan d'actions pour l'année future.

Le comité de site est l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs du site et de partager la préservation de cet espace d'exception.

Pour en savoir plus



Vous pouvez contacter

Parc naturel régional du Vercors
255 chemin des Fusillés
38250 Lans en Vercors
Tel : 04 76 94 38 24

Avec le soutien de :

